

SERVICE DE GARDE



## AUTORISATION de quitter seul

Année scolaire : \_\_\_\_\_

### Identification de l'élève

Nom :

Prénom :

Niveau scolaire :

Aucun élève ne peut quitter seul le service de garde à moins qu'un parent y ait consenti par écrit<sup>1</sup>. Cette autorisation doit être renouvelée chaque année.

Par la présente, j'autorise mon enfant :

À quitter le service de garde seul sur appel / courriel

À quitter le service de garde seule à : \_\_\_\_h\_\_\_\_ (cocher les journées désirées)

lundi  mardi  mercredi  jeudi  vendredi  pédagogiques

**NB. Malgré ce formulaire, nous croyons qu'il est toujours plus sécuritaire de venir conduire et chercher votre enfant au service de garde.**

En foi de quoi, j'ai signé ce document en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom du titulaire de l'autorité parentale  
(Écrire en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Signature

<sup>1</sup> Art. 14 Règlement sur les services de garde en milieu scolaire